

PRESENTS : A. PIAZZI, présidente, E. SAURAY, vice-président, F. ABONDO, T. CAMPOS, G. COMPARD, J. DEFRANCE, S. LE CLECH, V. MARES, C. VENEL, J-M. BARBE, J-P. DAUX, D. LEFEBVRE, G. GOGNET

ABSENTS EXCUSES : C ARNONE, M. GUCHET, M. LE MEUR I. MOURGUES, M. SAVE, J-L. VIDANA,

ABSENTS : M-F. PEREZ, A. ARRAHMANI, F. MERLIN

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION : A-M SORET, Directrice générale adjointe

Mme PIAZZI et M. SAURAY ouvrent la séance et engagent l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR	EXPOSE	COMMENTAIRE	DECISION DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER
<p>Désignation des 3 membres chargés de relire le compte-rendu</p>			<p>Mmes VENEL, DEFRANCE et M. LE CLECH sont désignés pour relire le compte-rendu avant signature et affichage.</p>
	<p>Avant d'engager l'ordre du jour, Mme PIAZZI rappelle que conformément à la décision prise lors du précédent conseil, Mme FLORET a été contactée pour intégrer le conseil. Elle a indiqué qu'elle ne souhaitait pas siéger, étant amenée à quitter Montmorency. Il convient donc de pourvoir à son remplacement.</p>		<p>Le conseil décide d'inscrire cette question à l'ordre du jour de la prochaine réunion, Mme SORET préparera un tableau avec la liste des candidats non retenus initialement et leur positionnement dans le quartier.</p>
<p>Point n°1 : Suivi des questions posées</p>	<p>-Questions liées à l'insécurité routière sur certaines voies : Mme PIAZZI indique que la ville va lancer une étude sur la circulation sur l'ensemble de la ville avec un bureau d'études spécialisé. Des réunions avec les groupes de travail Voirie-circulation des trois conseils seront organisées. Sans attendre cette étude, des améliorations vont être apportées, notamment en matière de signalétique (passage piétons, panneaux...)</p>	<p>M. LEFEBVRE s'interroge sur le mode de fonctionnement du conseil par rapport à la municipalité. il constate que dès maintenant des réponses sont apportées par Mme Piazzì à des questions soulevées lors de la précédente réunion. Mme PIAZZI précise que ce ne pourra pas toujours être le cas mais qu'en l'occurrence les questions étaient déjà connues de la</p>	

	<p>-Interrogations sur l'extension de la jardinerie Taffin : Mme PIAZZI confirme que la convention que le Conseil général a passée avec la jardinerie Taffin lui permet bien d'utiliser le terrain pour exposer des plantes et donc accueillir du public.</p> <p>-Pavillon 1, rue de la fosse-aux-moines, propriété du conseil général : il est mis à disposition de l'association Jeunesse, Culture, Loisirs et Technique pour l'accueil de 6 mineurs. L'association a pris contact avec le voisinage pour se présenter et expliquer leur démarche.</p> <p>-Terrain rue de l'Abreuvoir/ruelle des Basserons/rue de la fosse-aux-moines : le Conseil général est propriétaire d'une partie des terrains et l'autre partie appartient toujours à un propriétaire privé qui aimerait vendre au CG. Mais dans l'attente c'est au propriétaire d'entretenir son terrain.</p> <p>Plusieurs membres du Conseil signalent également une propriété rue Gambetta sur laquelle se trouvent des poules, canards, cochons... Un contrôle d'hygiène serait utile.</p>	<p>municipalité. Pour d'autres questions, il sera nécessaire d'attendre la validation de la municipalité, les décisions budgétaires, les contraintes du code des marchés publics....</p> <p>Un membre du conseil propose que toute suggestion d'un groupe fasse l'objet d'une « délibération » du conseil avant d'être soumise à la municipalité.</p> <p>Mme Venel propose, en attendant que ces terrains reçoivent une affectation définitive, qu'ils soient aménagés en jardins familiaux.</p>	<p>Il est convenu que chaque groupe de travail devra proposer une priorisation de ses projets qui sera arrêté par le conseil.</p>
<p>Point n°2: Compte-rendu des groupes de travail</p>		<p>Avant que les groupes de travail présentent le bilan de leurs travaux, une discussion s'engage sur la méthodologie de travail des groupes et le rôle des référents. Le référent est le coordonnateur du groupe. Il est convenu qu'il sera chargé d'envoyer le compte-rendu des réunions du groupe aux membres du groupe avec copie à la présidente et au vice-président, ainsi qu'aux référents des autres groupes, eux-mêmes se chargeant de le diffuser aux membres de leurs groupes.</p>	

<p>Groupe Voirie-éclairage- Enfouissement- circulation</p>	<p>Mme MARES expose le travail du groupe. Auparavant elle souligne que 2 grands projets marquent ce quartier : la place de l'Europe et le BIP et que les habitants ont le sentiment que ces projets sont le prétexte à ne pas faire de travaux d'aménagement dans le quartier.</p> <p>Les grandes lignes du travail du groupe portent sur :</p> <p>*la voirie : regrette que la voirie fasse l'objet de « rustines » plutôt que de travaux de réfection plus globaux</p> <p>*la circulation : 4 points majeurs :</p> <p>la vitesse excessive nécessitant des mesures type ralentisseurs, bandes sonores.... ;</p> <p>la modification du sens de circulation avec notamment la mise en sens unique alterné sur la rue des Chesneaux et la rue de la république, l'élargissement des trottoirs et la création d'une piste cyclable sur au moins une de ces 2 voies ; à court terme, traitement de cas particuliers comme le double sens suivi du sens unique ruelle des basserons ;</p> <p>-les carrefours dangereux (place Charles Lebrun, av Charles de Gaulle-rue Perquel, av de la division Leclerc-av C. de gaulle) ;</p> <p>-le stationnement (dysfonctionnements zone orange, non respect stationnement alterné...)</p> <p>*l'éclairage : nécessaire de remplacer les vieux candélabres par des lampadaires plus économe en énergie.</p> <p>*enfouissement des réseaux : à discuter avec la mairie.</p>	<p>Concernant la voirie, Mme PIAZZI indique que la réfection d'une voie coûte extrêmement cher et qu'il est nécessaire de faire des « rustines » en attendant de pouvoir reprendre une voie en totalité, même si, effectivement, cette solution n'est pas totalement satisfaisante. Elle rappelle qu'au budget supplémentaire de la ville 700 000 € ont été inscrits pour des travaux de voirie suite aux dégâts causés par les intempéries de l'hiver.</p> <p>M. DAUX demande comment sera utilisée cette somme, quelle est la programmation des travaux de voirie.</p> <p>Mme PIAZZI lui indique que des travaux sont en cours (avenue Emile par exemple).</p> <p>M. DAUX insiste pour connaître la programmation.</p>	<p>Mme PIAZZI indique qu'elle communiquera lors de la prochaine réunion cette programmation ainsi que des éléments chiffrés sur les travaux de voirie. Ces éléments permettront aux conseillers de travailler plus utilement. Elle rappelle également que si les conseillers ont des questions d'ordre technique ils peuvent s'adresser à Mme Soret qui centralise les demandes.</p> <p>Mme PIAZZI rappelle également, comme elle l'a indiqué au début de cette réunion que les groupes voirie seront réunis dans le cadre de l'étude sur le plan de circulation que la ville va lancer et elle invite le groupe de travail à préparer d'ores et déjà ses suggestions.</p>
<p>Groupe Sécurité- Hygiène-cadre de vie- esthétique</p>	<p>Mme VENEL présente le compte-rendu des travaux du groupe. Elle indique que des sujets sont communs au groupe précédent.</p> <p>*sécurité :</p> <p>-vitesse, mauvais état des voies et trottoirs : le groupe propose des aménagements type radars, réaménagement du sens de circulation de la rue des Chesneaux et de la rue de la république, élargissement des trottoirs, renforcer les contrôles routiers notamment av de la Division Leclerc</p> <p>-sécurité des biens : plus de rondes de police, rappeler le dispositif des « opérations tranquillité vacances », renforcer les contacts avec les personnes âgées isolées.</p>	<p>M. GOGNET indique qu'il a mis en place une sorte de relais auprès de personnes âgées du quartier. Mme PIAZZI indique que le CCAS mène aussi ce travail (plan canicule, aides à domicile). M. GOGNET propose de travailler avec le CCAS pour étendre ce réseau.</p>	

	<p>*Hygiène :</p> <p>-déjections: nettoyage, sensibiliser les propriétaires de chiens, installation de toilettes publiques.</p> <p>-déchets : il est regrettable qu'à Montmorency, ville verte, il n'y ait pas de ramassage des déchets verts et la déchetterie est trop éloignée.</p> <p>*Cadre de vie-esthétisme :</p> <p>-esthétisme : réapparition des tags, de plus en plus de clôtures en matériaux périssables en raison, semble-t-il, d'un changement de législation, favoriser la plantation de cerisiers aux entrées de ville.</p> <p>-cadre de vie : délabrement de plus en plus marqué des murs de clôture, maisons, voies, et même les équipements du domaine public (abribus par exemple).</p> <p>Certains sites doivent être redynamisés (place Charles Lebrun) ou rénovés (square des acacias, parking du conservatoire) ou reconvertis (terrain rue de la Fosse aux Moines à transformer en jardins familiaux, parc Saint Pol à ouvrir au public.</p> <p>Enfin le groupe sollicite la mairie sur sa position par rapport aux nuisances aériennes et au BIP.</p>	<p>M. ABONDO propose une campagne de communication incitant les voisins à communiquer entre eux pour développer les liens entre habitants.</p> <p>Mme PIAZZI indique que le groupe de travail du centre a monté un projet de « lutte » contre les déjections canines qui peut s'appliquer à l'ensemble de la ville. Elle propose d'envoyer ce projet aux groupes de travail du haut et du bas. Pour les toilettes publiques, elle demande aux membres du groupe de proposer des lieux avec priorisation.</p> <p>Concernant les tags, Mme PIAZZI rappelle qu'il y a un dispositif gratuit pour les habitants de nettoyage des tags sur les bâtiments en bordure du domaine public. Ce dispositif est sans doute à rappeler aux habitants. Concernant les clôtures, ce point sera vérifié.</p> <p>Concernant les nuisances aériennes, Mme PIAZZI indique que la ville participe aux actions de lutte contre ces nuisances. Elle retient la proposition de certains membres d'organiser une réunion publique avec ADP comme elle s'est tenue à Deuil-la-Barre.</p>	
--	--	---	--

<p>Point n°3 : Groupe PLU- transports-projets immobiliers- développement durable : communication</p>	<p>M. BARBÉ indique que le groupe s'est réuni trop tardivement pour pouvoir formaliser un compte-rendu pour la réunion de ce soir sur le PLU. Mais il indique que la réflexion du groupe s'est appuyée sur deux questions : que veut-on préserver dans le quartier ? que veut-on développer dans le quartier ?</p>	<p>Mme PIAZZI rappelle que la réunion intergroupes PLU aura lieu le 26/5. A la demande des membres du conseil le planning des travaux du PLU sera transmis aux membres.</p>	
<p>Point n°4 : Fête de la musique et coordination inter quartier</p>	<p>Le groupe Animation s'est réuni mais peu de membres étaient présents. Concernant la fête de la musique, Mme DEFRANCE indique que le groupe a proposé une animation karaoké. Le lieu n'est pas encore arrêté.</p>	<p>Après discussion, il est proposé de prendre contact avec le conservatoire pour voir si l'animation pourrait avoir lieu sur ce site.</p>	
<p>Questions diverses et questions de la salle</p>	<p>-Un habitant demande ce qui est prévu pour les chiens dangereux aux abords des écoles.</p>	<p>Mme PIAZZI indique que la législation concernant les chiens « dangereux » est la même quel que soit le lieu. S'il s'agit d'un cas précis, elle invite la personne à prendre contact avec Mme Soret pour donner des précisions et la police municipale sera prévenue pour intervenir si nécessaire.</p>	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h50

Le Vice-président
E. SAURAY

La Présidente,
A. PIAZZI